

## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>6658</b>	De <b>M. Jacques Cattin</b> ( Les Républicains - Haut-Rhin )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie et finances		<b>Ministère attributaire</b> > Économie et finances
<b>Rubrique</b> > professions libérales	<b>Tête d'analyse</b> > Situation des maquettistes-volumistes en France	<b>Analyse</b> > Situation des maquettistes-volumistes en France.
Question publiée au JO le : <b>20/03/2018</b> Réponse publiée au JO le : <b>15/05/2018</b> page : <b>4066</b>		

### Texte de la question

M. Jacques Cattin appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation des maquettistes-volumistes en France. Ils sont au nombre de 300 à exercer en libéral dans cette branche d'activités. Ils ont un rôle important pour assurer la promotion d'un produit, sans recourir nécessairement à l'assistance d'un vendeur. Ils permettent aussi au public d'appréhender avec précision et réalisme tous les contours de projets d'aménagements. Bref, les maquettistes-volumistes concourent au développement de l'économie du pays, en partenariat avec de nombreux acteurs, publicitaires, *designer*, architectes ou encore bureaux d'études. Or depuis plusieurs années, le volume d'activités de nombre de ces professionnels est mis sous pression. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution : les contraintes budgétaires des donneurs d'ordres, le développement du maquettisme au sein des cabinets d'architectures eux-mêmes, la concurrence des pays émergents, les réseaux fermés qui font la part belle aux grosses structures ou encore le recours aux technologies informatiques nouvelles, qui dispensent de solliciter un maquettiste. Considérant l'utilité du travail des maquettistes-volumistes, il lui demande quelles mesures concrètes pourraient être mises en œuvre pour préserver le dynamisme de cette filière.

### Texte de la réponse

Exerçant sur un marché concurrentiel, les maquettistes-volumistes doivent adapter leurs pratiques professionnelles aux choix et orientations définis par leurs donneurs d'ordres. A cet égard, cette profession n'échappe pas à la transformation digitale de l'économie et l'utilisation des outils numériques performants constitue l'une des conditions de la nécessaire modernisation des métiers, et en particulier celui des maquettistes-volumistes. Les services du ministère de l'économie pourront examiner avec attention les propositions que les maquettistes-volumistes ou leurs organisations professionnelles leur soumettront, sur la base d'informations étayées pour assurer le développement ou la diversification de leurs activités.